

# Secteur d'information sur les sols (SIS) LECLERC E. Station service

## Description de l'établissement

---

Nom : LECLERC E. Station service  
Adresse(s) : Rue Roger Aini  
Commune(s) : LISIEUX (14366)  
Activités : Non renseignée  
Description : Non renseignée

## Conclusions de l'administration sur l'état des sols

---

Date de dernière mise à jour des informations : 05/09/2025

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP5005070101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Commune(s) : LISIEUX (14366)

Description<sup>1</sup> : Au regard des pollutions constatées, en cas de changement d'usage, il convient de s'assurer de la compatibilité des milieux avec un nouvel usage projeté.  
Le classement en SIS des terrains est réalisé en application des articles L. 125-6 et L. 556-2 du code de l'environnement.

### POUR RAPPEL :

L'article L. 125-7 du code de l'environnement prévoit que lorsqu'un terrain situé en secteur d'information sur les sols fait l'objet d'un contrat de vente ou de location, le vendeur ou le bailleur du terrain est tenu d'en informer par écrit l'acquéreur ou le locataire. Il communique les informations rendues publiques par l'État. L'acte de vente ou de location atteste de l'accomplissement de cette formalité.

En application des articles L. 556-2 et R. 556-2 du code de l'environnement et R. 43116 et R. 442-8-1 du code de l'urbanisme, sur un terrain répertorié en secteur d'information sur les sols, le maître d'ouvrage fournit dans le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager une attestation garantissant la réalisation d'une étude de sols et de sa prise en compte dans la conception du projet de construction ou de lotissement. La présence de cette attestation (ATTES-ALUR) dans le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager est vérifiée par le service urbanisme de la collectivité compétente.

Cette étude de sols comprend un diagnostic et un plan de gestion en découlant. Le plan de gestion définit les mesures de gestion permettant d'assurer la compatibilité entre l'état du site et l'usage futur souhaité au regard de l'efficacité des techniques de réhabilitation ainsi que du bilan des coûts et des avantages de la réhabilitation au regard des usages considérés.

# FICHE INSTRUCTION LECLERC E. Station service

## Description de l'établissement

---

Nom : LECLERC E. Station service  
Adresse(s) : Rue Roger Aini  
Commune(s) : LISIEUX (14366)  
Activités : Non renseignée  
Description : Non renseignée

## Synthèse de l'action de l'administration

---

Date de dernière mise à jour des informations : 05/09/2025

Identifiant : SSP50050701

Enjeux et environnement :

Commune(s) : LISIEUX (14366)

Description<sup>1</sup> : Le site a accueilli une ancienne station service (récépissé de déclaration en date du 5 juin 1980).

Dans le cadre de la cessation d'activités de la station service, l'exploitant a fait réaliser des travaux de dépollution. Un plan de gestion a été établi par ICF environnement le 02 octobre 2012.

Ce dernier indique que la station service a été démantelée en 1998 par la société TOFFOLUTTI et que cette dernière a procédé à l'extraction de deux cuves présentes au droit du site.

Également, suite à un diagnostic de pollution réalisé en 2007 par BUREAU VERITAS, des travaux de dépollution ont été réalisés en 2009. Ces travaux ont consisté en l'excavation et l'évacuation en filières adaptées de terres impactées. Environ 6000 m<sup>3</sup> de terres ont été évacuées.

En 2012, ICF environnement a réalisé une campagne d'investigation des sols et des gaz du sol.

Pour les sols, 12 sondages ont été réalisés à une profondeur comprise entre 3 et 4 mètres à la pelle mécanique en bord de fouille et 4 sondages ont été réalisés à une profondeur de 1 mètre en fond de fouille. Les résultats montrent :

- une absence d'impact en BTEX (Benzène, Toluène, éthylbenzène, Xylène), COHV (Composés Organiques Halogénés Volatils) et des traces de HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) (au droit de S11 et S1) ;
- des impacts significatifs en bords de fouilles de part et d'autre de la zone excavée en hydrocarbures totaux (HCT) avec des valeurs comprises entre 1 000 et 3 000 mg/kg MS ;
- un impact modéré en hydrocarbure totaux (HCT) en fonds de fouilles (concentrations de 35 mg/kg à 720 mg/kg) ;

- des dépassements de concentrations en Métaux lourds sur brut supérieures aux bruits de fond géochimiques naturels sur deux échantillons, S7 et S14. Les dépassements constatés concernent l'arsenic, le chrome, le nickel et le zinc.

Pour les gaz du sol, les résultats montrent une quantification de plusieurs polluants, mettant en évidence :

- La présence de BTEX et en particulier de xylènes (max. 10,9 g/m<sup>3</sup>), benzène (max. 3,2 g/m<sup>3</sup>), toluène (max. 6,3 g/m<sup>3</sup>) et éthylbenzène (max. 2,5 g/m<sup>3</sup>).
- La présence de 1,1-dichloroéthène, chlorure de vinyle, naphthalène (max. 0,55 g/m<sup>3</sup>) et d'hydrocarbures (en particulier fractions aliphatiques volatiles C6 à C10 et fraction aromatique C8-C10).

Une Analyse des Risques Résiduels (ARR) menée en 2012 a conclu à la compatibilité des terrains pour à minima un usage futur du site comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation.

Le 27 août 2025, une visite d'inspection a été réalisée par l'inspection des installations classées. Il a été constaté le démantèlement des anciennes installations et la mise en sécurité des terrains. De plus, les terrains ayant été rendu compatible avec un état permettant un usage futur du site comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation, le récolement de la procédure de cessation d'activité a été réalisé au travers du rapport de visite d'inspection.

Pour conserver la mémoire des actions menées sur site et la mémoire de l'état des terrains, une classification au titre des Secteurs d'Informations sur les Sols (SIS) est proposée.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

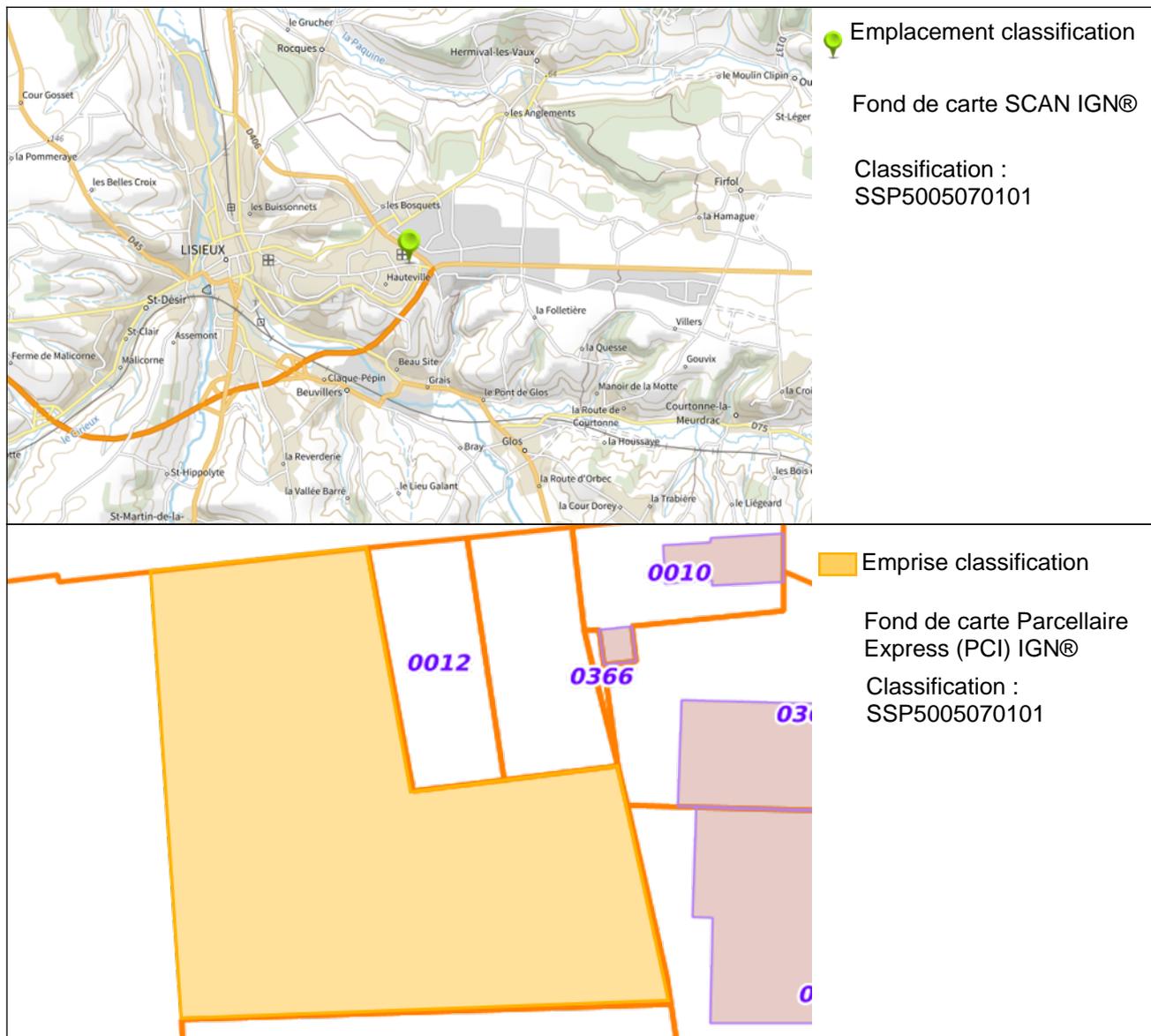
Documents associés<sup>2</sup> : Non renseigné

## Géolocalisation

Parcelles concernées par l'instruction

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
LISIEUX		BK	420	

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde  
RGF93 / Lambert-93  
(EPSG:2154) :

Long. : 500057.5611009262, Lat. : 6897349.049995787

Superficie estimée :

2355 m<sup>2</sup>

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement ([www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr))  
2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche  
3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.